



Objet : Poste à pourvoir rentrée 2026 – Professeur.e d'anglais

Lieu d'affectation : Collège Français René Cassin, Fianarantsoa

1. Présentation

Le collège René Cassin est un établissement conventionné du réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE). Géré par une association de parents d'élèves, il accueille des élèves français, malgaches et de nombreuses autres nationalités dans un environnement multiculturel exigeant et bienveillant. L'établissement met en œuvre les programmes de l'Éducation nationale française et accompagne chaque élève vers la réussite, dans le respect des valeurs de l'École de la République.

L'école est engagée dans une démarche d'école inclusive, de différenciation pédagogique et d'innovation au service des apprentissages.

2. Description du poste

Sous l'autorité du chef d'établissement, le professeur d'anglais assure l'enseignement de la langue anglaise conformément aux programmes de l'Éducation nationale française. Il développe chez les élèves les compétences langagières, l'autonomie, la confiance dans la pratique de la langue et l'ouverture aux cultures anglophones.

- Enseignement : Préparer et dispenser les cours d'anglais conformément aux programmes de langues vivantes de l'Éducation nationale française et aux orientations pédagogiques de l'AEFE.
- Compétences langagières : Développer les cinq activités langagières : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression orale en continu, interaction orale et expression écrite.
- Communication : Favoriser une pratique régulière et authentique de la langue anglaise en classe, en donnant une place importante à l'oral et à l'interaction.
- Pédagogie différenciée : Concevoir des situations d'apprentissage adaptées à l'hétérogénéité des niveaux et des profils des élèves, en variant les supports, les activités et les modalités de travail.
- École inclusive : Prendre en compte les besoins éducatifs particuliers et mettre en œuvre les adaptations pédagogiques nécessaires en collaboration avec les équipes éducatives et les familles.
- Évaluation : Évaluer les compétences des élèves dans les différentes activités langagières, assurer un suivi régulier des progrès et proposer des actions de remédiation.
- Ouverture culturelle : Faire découvrir aux élèves la diversité des cultures et des sociétés du monde anglophone et développer leur compréhension interculturelle.
- Vie scolaire : Participer aux conseils de classe, réunions pédagogiques, projets interdisciplinaires et actions éducatives de l'établissement.

3. Activités spécifiques

- Construire des progressions et séquences conformes aux programmes de langues vivantes du collège.
- Mettre en œuvre une pédagogie favorisant l'acquisition progressive des niveaux de compétences attendus du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
- Développer prioritairement la compréhension et l'expression orales ainsi que l'interaction en anglais.
- Utiliser des documents authentiques variés : textes, articles, documents audio et vidéo, chansons, images et ressources numériques.
- Développer l'autonomie des élèves et leur capacité à mobiliser la langue dans des situations de communication authentiques.
- Mettre en œuvre des activités favorisant la différenciation et l'accompagnement des élèves les plus fragiles comme des élèves les plus avancés.
- Participer aux projets liés à l'ouverture internationale, aux échanges linguistiques et à l'éducation interculturelle.
- Concevoir des projets interdisciplinaires en collaboration avec les enseignants des autres disciplines.
- Utiliser les outils numériques pour enrichir l'enseignement et favoriser la pratique de la langue.
- Participer à la préparation des élèves aux certifications ou évaluations en langues vivantes lorsque cela est prévu par l'établissement.



4. Profil recherché

- Formation : Diplôme universitaire en anglais, langues étrangères, études anglophones ou diplôme d'enseignement équivalent.
- Expérience : Une expérience dans l'enseignement de l'anglais en collège est fortement souhaitée. Une expérience dans un établissement français à l'étranger ou dans un contexte international serait appréciée.

Compétences techniques

- ✓ Excellente maîtrise de la langue anglaise à l'oral comme à l'écrit.
- ✓ Très bonne maîtrise de la langue française à l'oral comme à l'écrit : niveau C1 ou équivalent souhaité.
- ✓ Maîtrise des programmes français de langues vivantes au collège.
- ✓ Bonne connaissance du CECRL et de ses niveaux de référence.
- ✓ Capacité à construire des progressions et des séquences articulées autour des compétences langagières.
- ✓ Maîtrise des principes de la pédagogie différenciée.
- ✓ Capacité à adapter les supports et les activités à la diversité des niveaux et des besoins des élèves.
- ✓ Connaissance des enjeux de l'école inclusive et de l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- ✓ Maîtrise des outils numériques et des ressources numériques pour l'enseignement des langues.
- ✓ Aptitude à travailler en équipe et à conduire des projets interdisciplinaires.

5. Qualités recherchées

- Excellentes qualités pédagogiques et relationnelles.
- Dynamisme et créativité.
- Goût pour l'enseignement et la transmission.
- Capacité à encourager les élèves à prendre la parole et à développer leur confiance.
- Bienveillance et exigence.
- Sens de l'écoute et capacité d'adaptation.
- Ouverture culturelle et internationale.
- Sens du travail en équipe et engagement en faveur de la réussite de tous les élèves.

6. Conditions de travail

- Type de contrat : Contrat local.
- Temps de travail : Temps plein ou partiel, selon les besoins de l'établissement.
- Rémunération : Selon la grille de l'établissement et l'expérience.

7. Comment faire pour candidater ?

Les pièces suivantes sont à déposer sous pli fermé auprès du secrétariat de l'établissement ou à envoyer par courriel à college@rcassin-fianarantsoa.com à l'attention du chef d'établissement avec comme objet « **Candidature – Professeur d'anglais** » au plus tard le **vendredi 21 août 2026**.

- ✓ CV détaillé avec photo récente et coordonnées.
- ✓ Photocopies des diplômes et certificats.
- ✓ Lettres de recommandation et contacts des anciens employeurs.
- ✓ Lettre de motivation signée par le candidat.
- ✓ Photocopie certifiée d'une pièce d'identité.
- ✓ Certificat de résidence.